

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES  
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

**DU 9 JUIN 2021**

Lors de sa séance du 9 juin 2021 qui s'est tenue de 9h30 à 12h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers relevant des catégories 1 à 6 mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

▪ **Avis du Comité sur le plan de prévention Outre-mer d'ecosystem**

**Avis favorable à l'unanimité**

- **Avis du Comité sur les fonds réparation et du fonds réemploi et réutilisation** : point sur les orientations prises à date (Calendrier des travaux de mise en place, famille de produits, déploiement séquencé, périmètre des réparations) sachant que le projet du futur cahier des charges d'agrément communiqué par le ministère de la transition écologique ne comportait aucun élément sur ces fonds

**A l'unanimité, les membres du Comité présents ont décidé de reporter à une prochaine réunion du Comité, l'avis sur les 2 fonds**